

Enseigner l'histoire de Madagascar : quelques jalons

Didier Galibert

▶ **To cite this version:**

Didier Galibert. Enseigner l'histoire de Madagascar : quelques jalons. Revue historique de l'océan Indien, 2008, Autour de l'histoire de La Réunion : recherches, enseignement, 04, pp.121-127. hal-03412379

HAL Id: hal-03412379

https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412379

Submitted on 3 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enseigner l'histoire de Madagascar : quelques jalons

Didier Galibert
Chercheur associé CRESOI- EA 12
Lycée Camille Jullian, Bordeaux

Il faut remercier la *Revue Historique de l'Océan Indien* d'intégrer une contribution consacrée à l'enseignement de l'histoire de Madagascar dans un dossier consacré aux enjeux de l'enseignement de l'histoire régionale à La Réunion. Ce choix vient à son heure : comment faire de La Réunion un objet d'histoire et comment enseigner celle-ci, sans faire et sans enseigner l'histoire de Madagascar ? Il n'est plus nécessaire d'affirmer que toute l'histoire réunionnaise, à toutes les époques, se trouve englobée dans un espace maritime incluant la Grande Île, voire même parfois organisé à partir d'elle. Ce lieu commun scientifique n'en est pas un, tant s'en faut, dans l'imaginaire social si divers et stratifié de la population réunionnaise, alors même que ce constat de proximité n'enlève rien à l'originalité de l'équation historique du département. Bien au contraire, il s'agit de restituer la richesse des dynamiques d'un système de relations pluriséculaire, afin de nourrir la mémoire des apprenants des acquis d'une recherche universitaire décloisonnée et décomplexée, mais encore confidentielle. Le contraste est aujourd'hui saisissant entre les liens de collaboration et d'amitié noués avec les enseignants-chercheurs malgaches, d'une part, la pérennité des représentations mutuellement dévalorisantes et le caractère équivoque et inégalitaire des relations entre les sociétés malgache et réunionnaise, d'autre part.

Le premier temps du propos sera consacré à un rapide relevé des difficultés de la transposition didactique, s'agissant d'un objet de mémoire aussi paradoxal dans le paysage idéologique et émotionnel du public-cible réunionnais. Dans un second temps, on s'efforcera de définir le jeu des continuités et des discontinuités dans les relations entre les deux îles, dans un temps long caractérisé par le passage d'une complémentarité coloniale à une accélération et à un éclatement du système de relations, vu la divergence des voies de la décolonisation et le creusement des inégalités socio-économiques.

Les difficultés de la transposition didactique

Le premier obstacle est posé par l'hétérogénéité radicale des temporalités de l'occupation du territoire. Il ne s'agit pas d'un détail : envisager la profondeur historique des sociétés précoloniales installées à Madagascar à travers le prisme des premiers établissements européens – a fortiori s'il n'est question que de la tentative française du Fort Dauphin –, c'est, au pire, marcher sur les brisées de la colonie colonisatrice. Dans le meilleur des cas, c'est entériner le caractère idéologique et anachronique d'une représentation attribuant au territoire réunionnais un rôle naturel de centre d'impulsion dans le sud-ouest de l'océan Indien.

Cette vision est explicitement rejetée par toutes les sociétés insulaires voisines. D'un point de vue épistémologique, l'absence de prise en compte de la sédimentation du peuplement de Madagascar dans le temps long fait obstacle à une juste compréhension de la relation au sol et aux ancêtres, telle qu'elle a été explorée, par exemple, dans les ouvrages de Françoise Raison-Jourde et de Paul Ottino[1]. Comment saisir la profondeur de la différence culturelle sans en avoir suivi le chemin d'histoire, au long des quinze siècles minimum d'occupation humaine de la Grande Île ? Comment entrer dans la logique de sociétés valorisant à l'extrême l'identification – réelle ou imaginaire – des origines, sans connaître les grandes lignes d'un rapport au passé si éloigné du temps court et constamment brusqué de la société réunionnaise ? Corrélativement, comment contribuer à la construction identitaire de ses élèves – voire à la sienne propre –, c'est-à-dire comment leur apprendre à *se différencier* des autres[2] pour mieux les rejoindre, sans avoir accès aux repères spatio-temporels choisis par les voisins, en fonction d'un tout autre rythme d'occupation de l'espace ? Entre l'histoire des sociétés du continent européen et celle de la société réunionnaise il existe d'autres modèles, géographiquement proches et symboliquement très distincts. La mémoire à facettes des Réunionnais est tissée de cette multiplicité des héritages, amenuisés par l'exil et enrichis par la réinterprétation et l'invention propres au processus de créolisation.

Le deuxième obstacle de la transposition didactique du savoir académique est constitué par la nécessité de ne pas faire l'impasse sur les caractères culturels fondamentaux de la société malgache dans son ensemble, holiste et hiérarchisée selon la naissance. Ces caractères sont opposables au modèle contractuel et individualiste issu de la modernité libérale européenne. La compréhension de cet héritage est d'autant plus nécessaire qu'il est réinterprété dans les modalités effectives de l'exercice actuel de l'autorité politique, ainsi que dans les rapports sociaux vécus au quotidien. Une telle entreprise de dévoilement est aussi délicate que nécessaire : elle implique un véritable sursaut contre le risque d'une euphémisation de la différence culturelle, nourrie par la polarisation de la recherche autour du temps colonial et par la logique nationale déterminante des programmes. D'un côté, cette reconnaissance d'inégalités profondes antérieures à la colonisation heurte un horizon de pensée réunionnais marqué au sceau d'une dichotomisation Nord/Sud douloureuse mais rassurante, réduite à une opposition binaire entre dominants et dominés. De l'autre côté, elle constitue la condition d'accès essentielle pour une compréhension plus éclairée de la vie politique actuelle de la Grande Île et, en particulier, de la difficulté à forger une idéologie mobilisatrice de la citoyenneté.

La clarification de cette distinction entre l'héritage de la société d'ordres malgache et celui des luttes sociales réunionnaises pour l'égalité des droits jette un jour singulier sur la difficulté dans laquelle se trouvent les enseignants pour traiter de l'esclavage et de la traite, sauf à trahir des aspects fondamentaux de l'histoire de la Grande

[1] Voir F. Raison-Jourde, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle. Invention d'une identité chrétienne et construction de l'État (1780-1880)*, Paris, Karthala, 1991, 840 p. ; P. Ottino, *Les Champs de l'ancestralité à Madagascar*, Paris, Karthala, 1998, 685 p.

[2] Voir Ph. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité* [suivi de F. Barth, « Les groupes ethniques et leurs frontières »], Paris, P.U.F., 1995, 270 p.

Île au profit d'une vulgate artificielle et bien-pensante. Ce qu'il faut comprendre et faire comprendre, c'est la capacité d'intégration régionale de l'économie coloniale française dans ses modalités successives, du régime de la Compagnie des Indes jusqu'aux variantes de l'administration directe, à partir du régime royal. Les sociétés précoloniales de Madagascar furent esclavagistes et c'est tout à l'honneur des historiens malgaches que d'avoir consacré à ce sujet épineux un colloque international[3], tenu à Tananarive en 1996. Plutôt que d'enfermer l'étude de la traite et du travail servile dans l'impasse d'une présentation de l'économie de plantation, il apparaît plus exact d'opposer les formes anciennes de sujétion à celles qui sont introduites par la colonisation française.

Ces dernières se traduisent par une intensification du travail forcé et non rémunéré, jointe au désastre physique et culturel de la déportation. Il convient d'insister, en particulier, sur l'aggravation de la désocialisation de l'esclave : notion difficile, douloureuse, susceptible de nourrir de multiples réactions de rejet de la part des élèves, le plus souvent sous la forme de l'inertie ou de la dérision. À Madagascar, l'esclave était réputé ne pas avoir d'ancêtres et donc il était dépourvu de tombeau de référence. Cela le privait de tout droit sur la terre et introduisait des interdits matrimoniaux qui sont encore largement respectés. En arrivant à Bourbon/La Réunion, le voilà tôt ou tard condamné à ne plus cultiver que des fragments de langue, quels que soient les débats actuels entre chercheurs sur le croisement de pratiques linguistiques diverses à l'île Bourbon au cours du XVIII^e^ siècle, alors même que se forme la langue créole. Il faut aussi poser la question des sépultures, sans oublier que le problème existe aussi pour les esclaves restés sur la Grande Île. La question de la sélection des esclaves destinés à l'exportation reste posée : en fonction de quels critères et de quelles stratégies reste-t-on esclave à Madagascar ou est-on livré aux négriers ? En tout état de cause, au début du XIX^e^ siècle, plus aucun territoire de la Grande Île n'est écumé par des trafiquants européens agissant seuls et à leur guise. La traite constitue la principale source de revenus monétaires pour le roi merina Andrianampoinimerina (1787-1810) et pour son fils Radama I^er^ (1810-1828), tout au moins jusqu'à la renonciation incluse dans le traité anglo-merina du 23 octobre 1817.

Tout aussi nécessaire apparaît le traitement des chemins différenciés de la décolonisation. Tout se passe, en l'état, comme si les adaptations régionales des programmes du second degré se dessaisissaient de l'histoire malgache dès que l'empire français commence à vaciller, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Est-il possible de réduire le contexte extérieur de la vie politique réunionnaise des années 1950 et 1960 à quelques généralités sur la guerre froide et sur le malaise suscité en France métropolitaine par la liquidation plus ou moins heureuse de l'empire ? *Quid* de l'insurrection malgache de 1947 et de son impact si contradictoire auprès de la colonie réunionnaise installée à Madagascar ? *Quid* des relations suivies entre les futurs fondateurs du PCR et la nébuleuse du mouvement nationaliste malgache, au-delà même

[3] Voir I. Rakoto, éd., *L'Esclavage à Madagascar. Aspects historiques et résurgences contemporaines/Ny fanandevozana teto Madagasikara. Ny fiainan'ny andevo fahizay sy ny tarazony ankehitriny. Actes du Colloque International sur l'Esclavage, Antananarivo, 24-28 septembre 1996*, Antananarivo, Institut de Civilisations-Musée d'Art et d'Archéologie, 1997, 415 p.

de la frange marxisante de celui-ci ? *Quid* du rôle considérable joué par des militants réunionnais résidant à Madagascar dans la structuration du mouvement syndical malgache, au cours des années 1950 ? Pourquoi, enfin, les programmes d'enseignement devraient-ils ignorer les trajectoires singulières de ces Réunionnais qui furent, à Madagascar, des relais non anecdotiques de ce que l'on appelle désormais la transmission de l'État colonial ? Ici encore, il s'agit de lacunes et non de détails. Francis Sautron est le premier maire élu de Diego-Suarez[4] et il siège au-delà de l'indépendance, jusqu'en décembre 1964, alors qu'il a décliné la nationalité malgache : la ville lui doit encore son Hôtel de Ville et son bloc administratif. L'avocat Jean Ducaud[5] est le rapporteur de la commission de Législation de l'Assemblée nationale constituante, elle-même issue de l'Assemblée représentative formée à partir des Assemblées provinciales élues lors des élections territoriales du 31 mars 1957. À ce titre il présente à ses collègues députés, durant plus de deux heures, le projet de Constitution de la République Malgache.

Itinérance d'un système périphérique

On propose ici une approche réflexive sous-tendue par deux priorités didactiques : la distinction entre histoire et mémoire et l'évolution d'un système régional marqué par le passage de la domination coloniale à un monde globalisé. Il s'agit bien d'aider les élèves à se construire dans leurs singularités et dans la référence à la communauté nationale, en accédant à des logiques étrangères à une perception assujettie à la contrainte d'insularité.

La mise en relation de l'histoire de Madagascar avec celle de La Réunion est conforme à l'objectif pédagogique officiel de l'apprentissage de la distinction entre histoire et mémoire. Mise en œuvre dans le contexte de nos établissements, cette exigence apparaît comme le correctif nécessaire à une reconstruction encore un peu afrocentrée du passé[6], dès lors qu'il s'agit de redécouvrir et de revaloriser l'héritage culturel de la traite. Il s'agit de faire comprendre à nos élèves que les logiques sociales de formation des identités collectives ne sont pas celles qui sont suivies par les chercheurs. Là où s'installent toujours et en tous lieux l'amalgame, l'oubli et la réinterprétation, l'historien établit des causalités matérielles et dévoile la genèse des représentations. Là où les uns veulent affirmer des vérités opposables au long déni de la mémoire, les autres définissent des événements.

La réévaluation des apports malgaches dans le peuplement, dans la langue et dans la religiosité populaire conduit à relativiser – sans la nier – la portée de l'ombre africaine sur le territoire réunionnais. Il faut certes insister sur le poids initial de la traite malgache, caractère distinctif par rapport aux sociétés antillaises. Une meilleure connaissance de l'histoire et de la culture malgaches permettrait cependant d'aller plus loin, en posant des questions importantes d'histoire culturelle, pour lesquelles les chercheurs scrupuleux n'ont pas encore de réponse à ce jour. Sachant que les sociétés malgaches de départ sont tissées de conduites d'évitement et valorisent – sauf dans les

[4] Voir D. Galibert, *Les Gens du pouvoir à Madagascar. État postcolonial, légitimités et territoire*, thèse d'anthropologie soutenue à l'Université de La Réunion, 2006, p. 367.
[5] *Ibid.*, p. 366.
[6] On évoquera toutefois les initiatives du Pr. Sudel Fuma pour une réévaluation publique des héritages malgaches de l'identité réunionnaise.

registres de la transe et des invocations aux ancêtres – les paroles allusives et sans virulence affichée, comment passe-t-on à une société sonore et accueillant les situations de confrontation ? Il y a là une alchimie porteuse de la diversité des héritages, de l'impact de la traite et des façons d'être et de penser des uns et des autres dans la société de plantation, de la montée en puissance des luttes politiques et sociales à La Réunion au XX^{e} siècle.

Ce retour historien sur le passé fournit les conditions d'une remise à plat des procédures actuelles de négociation des identités : valorisation de la galaxie culturelle afro-américaine et caribéenne, mais discrétion des pratiques religieuses héritées de Madagascar et oubli de l'idéologie de hiérarchie et de conformité des ascendants malgaches[7]. Le terrain est préparé pour une réflexion sur la créativité propre à tous les processus de créolisation.

Le passage d'une logique d'empire à une logique globale est tout aussi déterminant, qu'il s'agisse de géopolitique ou de construction de l'identité. Le temps colonial pluriséculaire assigne d'abord au territoire réunionnais une valeur de refuge. Si la déroute fondatrice de la colonie du Fort Dauphin est devenue un *topos* de l'histoire dite « locale » dès l'école élémentaire, on rappellera que le retour des missionnaires catholiques à Madagascar est conçu et organisé à partir de La Réunion : réinstallation à l'île Sainte-Marie[8] et implantation à Nosy Be[9] en fonction du passage de ces satellites de la Grande Terre sous la souveraineté française, installation négociée dans le Royaume de Madagascar à partir de 1862[10]. Le retour des protagonistes de la colonie colonisatrice et l'échec de la Sakay s'inscrivent dans la même logique.

La position respective de La Réunion, de Maurice et de Madagascar dans le système régional du temps colonial évolue en fonction de la position française dans le sud-ouest de l'océan Indien. Les périodes au cours desquelles le balancier de la centralité revient vers La Réunion sont celles des temps difficiles. Les survivants du Fort Dauphin s'installent dans celle des Mascareignes où la proximité relative se conjugue avec l'absence des Hollandais. La valorisation stratégique et la « mise en sucre »[11] de La Réunion vont de pair avec l'effacement colonial consécutif aux guerres de la Révolution et de l'Empire, concomitant de la perte de Saint-Domingue. La conquête de Madagascar remet en cause cette prépondérance, au grand dam des notables créoles si favorables à la colonisation de la Grande Île. Elle n'introduit guère plus qu'une complémentarité entre territoires périphériques : petit colonat contre bétail sur pied et riz, un peu de main-d'œuvre agricole. La concentration des engagements financiers métropolitains

[7] Celle-ci est pourtant largement intériorisée par les descendants d'esclaves dans la société malgache actuelle. Voir M. Rakotomalala, S. Blanchy, F. Raison-Jourde, *Usages sociaux du religieux sur les Hautes-Terres malgaches. Les ancêtres au quotidien*, Paris, L'Harmattan, 2001, 529 p.

[8] Une station missionnaire avait été brièvement occupée par deux prêtres lazaristes venus du Fort Dauphin, Claude Dufour et Nicolas Prévost, en 1656. Voir N. Galibert, « Tableau 2 : Missionnaires choisis par Vincent de Paul pour aller à Madagascar », *À l'angle de la Grande Maison. Les lazaristes de Madagascar : correspondance avec Vincent de Paul (1648-1661)*, Paris, PUPS, 2007, Série Textes 3, p. 96. L'île fait l'objet d'une cession à la France en 1750. La plus ancienne église catholique existant actuellement à Madagascar y a été érigée en 1857.

[9] Un poste y est installé en 1841.

[10] Voir l'article « R.p. Joseph Webber (1819-1864) » in F. Ranaivo, éd., *Hommes et destins. Madagascar*, Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer/Centre Universitaire Méditerranéen, 1979, p. 519-521.

[11] Voir J.-F. Géraud, *Des habitations-sucreries aux usines sucrières : la « mise en sucre » de l'île Bourbon, 1783-1848*, thèse d'histoire soutenue à l'Université de La Réunion, 2002, 1173 f. [texte], 177 f. [annexes].

sur La Réunion dans les années 1960 se situe dans le sillage de la décolonisation de Madagascar, d'autant plus ressentie qu'elle coïncide avec le drame algérien.

Les cycles de ce système régional sont interrompus par l'entrée dans les indépendances. Ils cèdent la place à des relations plus éclatées, sur fond d'inversion géographique et d'internationalisation. Le différentiel de développement social en faveur de La Réunion et l'accélération de la circulation des personnes et des informations se traduisent par l'installation d'une diaspora malgache entrant dans une relation circulaire avec la société de départ. La complémentarité régionale entre économies périphériques est remplacée par une transposition artificielle des rapports nord-sud, à l'échelle de flux modestes ayant un impact strictement régional : émigrants, artisanat et prostitution contre touristes, véhicules d'occasion et pièces de récupération.

Simultanément, la divergence des contextes géopolitiques est profonde, malgré la création de la Commission de l'océan Indien en 1984 et le maintien de solidarités familiales datant de la colonisation au sein de la diaspora indienne. L'horizon économique de Madagascar est largement déterminé par l'échéancier international des projets de développement et des facilités de remboursement de la dette publique, lesquels sont négociés auprès du FMI et de la Banque mondiale. Les interventions du FED[12] et l'aide française au développement s'inscrivent dans le canevas dessiné à Washington. Ces liens de dépendance nouveaux déterminent la formation d'un univers d'expérience totalement décroché de la réalité réunionnaise : expansion de l'apprentissage de l'anglais et introduction progressive de celui-ci dans les usages officiels[13], large ouverture internationale du ballet des experts et refonte en profondeur du dispositif missionnaire catholique, autrefois dominé par le clergé français. Il faut y ajouter le recul du modèle de séparation des Églises et de l'État importé par l'ex-puissance coloniale au profit d'une resacralisation très forte du langage politique et de l'exercice du pouvoir[14].

Des flux internes au Sud se développent. Ils suscitent des séjours de longue durée d'une population cosmopolite d'experts, de négociants et de trafiquants, originaires d'Afrique occidentale et d'Asie orientale et méridionale, en relation avec l'extraction des pierres précieuses et semi-précieuses. L'exportation par la Chine populaire de fripes et de produits neufs à coût très bas est assurée par une nouvelle diaspora, multipliant les va-et-vient avec les ports d'Asie orientale et dépourvue de volonté d'intégration au sein de la société malgache. Elle ne se mélange guère aux descendants d'immigrants venus à l'époque coloniale, fortement métissés et possédant généralement la nationalité malgache.

[12] FED : Fonds européen du développement.

[13] L'anglais a été institué langue officielle par référendum le 4 avril 2007, avec le malgache et le français.

[14] Le président Marc Ravalomanana est vice-président de la principale Église protestante du pays, la FJKM (*Fiangonan'i Jesosy Kristy eto Madagasikara*/église de Jésus-Christ à Madagascar). Élu lors du synode national de Tuléar en 2000, avant sa première élection à la présidence, il a été réélu lors du synode national d'Ambatondrazaka en 2004.

Conclusion

Les ressources bibliographiques et documentaires pour un enseignement de l'histoire de Madagascar sont largement accessibles à la bibliothèque universitaire de La Réunion, dont le fonds Océan Indien constitue à ce jour le meilleur outil de travail consacré à ce champ de recherches et d'étude en territoire français, sans équivalent dans aucune institution de France métropolitaine. Sans doute y a-t-il beaucoup à faire dans les autres fonds d'équipements culturels, même si l'ouverture de la politique d'achat des médiathèques municipales apparaît plus notable que celle des CDI des établissements scolaires. Trop souvent, le fonds local s'y réduit à des ouvrages et à des revues concernant exclusivement l'espace réunionnais. Ces quelques réflexions voudraient inciter à élargir l'horizon des acquisitions et des préoccupations pédagogiques, dans l'esprit d'une compréhension plus juste de l'échelle territoriale adaptée à l'enseignement de l'histoire régionale.

Didier Galibert est professeur agrégé, docteur en Anthropologie et en Histoire
d.galibert@wanadoo.fr